

31 août 2016

## **Les offices d'habitation et le ROHQ participent activement à la consultation « *Vers une nouvelle approche d'intervention en habitation* »**

La tournée présidée par M. Norbert Morin, adjoint parlementaire et député de Côte-du-Sud, a repris le 24 août dernier. Mme Martine Lévesque, directrice générale du ROHQ, était présente à la rencontre de Saint-Jérôme, M. Robert De Nobile, président du ROHQ, à celle de Joliette et Mme Monique Brisson, représentante des régions Laval/Lanaudière/Montérégie au C. A. du ROHQ, à celle de Laval. Plusieurs offices de ces régions étaient présents à ces rencontres et ont fait entendre la voix de notre réseau dans cette consultation. Quant à la rencontre qui a lieu aujourd'hui, à Montréal, c'est Mme Lévesque qui représente le ROHQ.

Amorcée en juin dernier, cette tournée vise à consulter les partenaires du logement social afin d'échanger sur les meilleures stratégies à adopter en matière d'habitation.

Le déroulement de ces rencontres est appuyé par le document de réflexion rédigé par la SHQ «Vers une nouvelle approche d'intervention en habitation», disponible au : <https://www.rohq.qc.ca/nouvelles/2016-document-reflexion-pour-tournee-norbert-morin/>.

La formule de consultation régionale semble satisfaire aux attentes et la possibilité de remplir le document de réflexion en ligne est une option très intéressante. Nous vous invitons d'ailleurs à répondre massivement au questionnaire puisque ce sont toutes les réponses qui orienteront la vision du gouvernement en matière d'habitation.

[http://www.habitation.gouv.qc.ca/consultation\\_2016.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/consultation_2016.html)

## **Le Fonds québécois d'habitation communautaire : une gestion conjointe avec les représentants des contributeurs désignés par le gouvernement**

La directrice générale du ROHQ, Mme Martine Lévesque, a assisté à la première rencontre du comité intérimaire regroupant la SHQ et les organismes contributeurs (le ROHQ, le RQOH et la CQCH). Cette première rencontre s'est tenue le 26 août dernier. Rappelons que le ministre Martin Coûteux a mis en place un nouveau mode de gestion pour le FQHC impliquant une cogestion entre la SHQ et les contributeurs. Le comité de cogestion aura à s'entendre sur un mode de fonctionnement, établir une politique d'investissement, définir les critères d'admissibilité et d'attribution de l'aide financière et élaborer le processus de réévaluation de la contribution initiale.

Le ROHQ et les autres organismes contributeurs partagent un intérêt commun de mettre rapidement en mouvement les fonds capitalisés par le FQHC au bénéfice des organismes contributeurs et promoteurs de projets d'habitation sociale et communautaire. Le comité doit soumettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire un projet de décret qui, une fois approuvé par le ministre, permettra l'utilisation des fonds. Le comité s'est donné un calendrier de travail lui permettant de déposer au ministre le projet au premier trimestre de 2017.